

Déclaration de politique générale de la Ville de Herve 2018 – 2024



TABLE DES MATIERES

CONTEXTE GÉNÉRAL	3
NOS PROJETS.....	5
Une gestion sérieuse, rigoureuse et efficace.....	5
L'emploi.....	6
Garantir la sécurité de nos concitoyens	7
L'enseignement et l'éducation encore et toujours au cœur de nos priorités.....	9
Renforcer la solidarité pour tous	11
Maintien d'un lien social pour les aînés	12
Coopération internationale	12
Nos associations au cœur de nos villages	13
Soutien à nos commerces et nos entreprises	15
Valoriser nos atouts touristiques.....	16
La participation citoyenne.....	17
L'enjeu environnemental	18
La transition énergétique.....	19
Le Pays de Herve et sa ruralité.....	20
Une vision globale et cohérente du développement territorial	21
Investir dans nos villages.....	22
Devoir de mémoire et citoyenneté	24
Moderniser les cultes.....	24
Création d'une ville connectée et intelligente.....	25
CONCLUSION.....	26

Contexte général

La gestion communale se complexifie au fil des années : compétences élargies, évolution des législations, complication des procédures, professionnalisation des méthodes de travail,... De ce fait, les communes doivent faire face à un certain nombre de défis qu'il faut pouvoir gérer de manière efficace.

Parmi les challenges actuels, relevons notamment le vieillissement de la population et le coût des pensions, le coût croissant de l'aide social, l'augmentation importante des coûts énergétiques et de la gestion des déchets,...

Nos citoyens ont également des attentes qui évoluent avec le temps. Celles-ci s'articulent principalement autour de la sécurité, de la mobilité et de l'environnement. Il est donc essentiel de pouvoir y répondre dans un contexte général qui n'est pas toujours évident.

Malgré tous ces éléments qui nous sont imposés, nous avons la chance de vivre dans un environnement de qualité et qui offre de belles perspectives.

La Ville de Herve compte plus de 17.500 habitants. Véritable Ville à la campagne et dotée d'un cœur historique exceptionnel, elle présente plusieurs caractéristiques : un pôle d'emploi affirmé grâce à la présence de nombreuses entreprises, d'écoles, de commerces, d'associations, de clubs sportifs,... le tout combiné à une croissance relativement stable de la population.

Notre commune, de par la volonté de l'électeur, bénéficie d'une assise politique stable et crédible :

- ✓ Stable car elle offre à nos concitoyens une équipe à même de poursuivre le travail entamé depuis 2012.
- ✓ Crédible car elle aligne des personnalités affirmées et compétentes aux horizons professionnels différents.

La force d'une équipe, c'est de pouvoir se nourrir de confiance, s'entourer de compétences et veiller à sa cohérence. C'est pouvoir transcender ses divergences pour porter des projets qui feront grandir notre Ville de Herve. C'est pouvoir s'enthousiasmer à l'idée d'améliorer les choses ensemble.

La conduite des affaires publiques repose d'ailleurs sur la collaboration et la confiance entre les instances politiques élues et une équipe administrative de qualité. L'administration doit fonctionner selon les standards d'efficacité comparables à toutes entreprises. L'efficacité et l'accessibilité de l'administration seront d'ailleurs augmentées par une meilleure intégration des outils informatiques. La refonte d'outils de communication tels que le site internet, le logo... constitueront des étapes de cette modernisation.

La législature qui s'ouvre sera pleine de défis. Il nous faudra poser des actes concrets et courageux pour mobiliser nos forces vives et nos talents, réaliser des projets dignes de notre statut de Capitale du Plateau, soigner les petites choses du quotidien de nos citoyens et dans le même temps, stimuler notre personnel et continuer à maîtriser nos finances.

Durant cette mandature, nous voulons continuer à mettre le citoyen au centre des discussions. Notre volonté est de travailler en étant à l'écoute et proches des citoyens. Chacun doit, en effet, avoir la possibilité de s'exprimer sur des sujets qui le concernent. D'où l'importance d'informer et d'impliquer encore plus la population dans les décisions et les projets qui impacteront au quotidien la vie au sein de notre commune.

Le citoyen étant un acteur clé de la Ville de Herve, nous intensifierons les réunions citoyennes et les appuis aux nouvelles initiatives. Dans la même idée, nous poursuivrons notre soutien aux différents comités de rue, de quartier et de village de l'ensemble des entités de notre Ville.

La politique que nous entendons poursuivre au cours de ces six prochaines années sera dans la lignée de celle menée depuis 2012. Une politique raisonnable empreinte de bon sens, avec une rigueur budgétaire qui permettra de pérenniser la qualité de vie de notre commune. Si cette politique reste raisonnable, elle ne sera pas dépourvue d'ambition mesurée.

Le nouveau Collège communal dévoile ainsi dans ces quelques pages, l'ambitieux programme qui l'anamera pour les six années à venir. Un programme qui balise nos souhaits. Un programme qui connaîtra aussi, probablement, des ajustements en cours de mandat, car la vie ne permet pas de figer définitivement les choses six ans à l'avance.

Ce programme de politique générale a le mérite d'être clair et cohérent. Il repose sur une analyse fine des enjeux auxquels les communes sont confrontées. Il identifie clairement les défis, les opportunités et les envies. Il s'efforce de parler vrai sur nos atouts et contraintes.

Cette Ville de Herve, nous l'aimons et nous souhaitons modestement mais aussi passionnément la faire grandir. Pour qu'elle tienne son rang et ne laisse aucun Hervien au bord du chemin.

Nos projets

Une gestion sérieuse, rigoureuse et efficace

Résultat d'une gestion sérieuse et rigoureuse, les finances communales de la Ville de Herve sont repassées dans le positif alors que la situation était particulièrement interpellante lorsque le groupe HDM a repris la gestion fin 2012.

Aujourd'hui, les finances sont sous contrôle et la dette est maîtrisée suite au travail de toute une équipe.

Il faut poursuivre dans cette voie et assurer un suivi régulier via les différents monitorings (énergie, consommation, personnel, gestion active de la dette,...) mais aussi via un plan d'investissements pour la législature 2018-2024.

Ces finances saines vont nous permettre de relever les défis de demain : soutien à nos policiers et pompiers à travers les dotations à la Zone de Secours et à la Zone de Police, transition énergétique, éducation de nos enfants, aide au secteur économique, action sociale, mobilité, pensions de nos agents communaux,...

Nous pouvons être fiers de ce résultat plus que satisfaisant et celui-ci va nous permettre de poursuivre nos engagements afin d'améliorer le quotidien des Herviennes et Herviens tout en veillant à l'entretien des voiries, la réfection des trottoirs, le projet du site Chapelier, l'égouttage, aux voiries du centre de Xhendelesse, aux installations culturelles, scolaires et sportives,...

Le financement de ces différents investissements se fera le plus souvent possible avec des demandes de subventions et en ayant recours à un minimum d'emprunt et sur fonds propres.

Nous étudierons également la possibilité d'élargir le périmètre de gestion de la Régie Communale Autonome en y intégrant des structures existantes et de nouvelles comme le terrain synthétique, le parking du site Chapelier,.... Cela permettra d'optimiser le suivi administratif et financier de ces infrastructures tout en laissant une indépendance à la gestion sportive de ces bâtiments ainsi que des différents clubs existants.

Le retour au vert de nos finances, nous a permis fin 2018 de proposer une diminution des taux à l'impôt des personnes physiques de 0,30 pour le porter à 8% avec impact à partir de 2019 et 2020.

L'emploi

Notre personnel et l'emploi constituent un socle important dans notre organisation, le capital le plus important pour nos services aux citoyens et notre gestion communale au quotidien.

La Ville de Herve, avec son administration, son service technique, ses écoles, ses ASBL, son CPAS, sa maison de repos, ce ne sont pas moins de 700 emplois. Une de nos premières actions, dès 2013, a été de mettre en place une véritable politique de gestion des ressources humaines. Une nouvelle gestion et réorganisation des équipes depuis lors ont ainsi permis de faire évoluer nos services et les différentes fonctions vers un service optimal pour le citoyen.

HDM a mis en place :

- ✓ Un organigramme des services communaux qu'il faut continuer à actualiser en fonction des attentes des citoyens.
- ✓ Une revalorisation des fonctions « Manœuvre ».

Nous poursuivrons :

- ✓ L'évaluation périodique du personnel détaillant les tâches à effectuer et les objectifs à atteindre.
- ✓ Les formations en fonction des besoins identifiés.
- ✓ La valorisation salariale du personnel contractuel via le maintien du 2^{ème} pilier et les provisions mises en place.

Personnel communal	167
Personnel CPAS	224
Maison de Repos et de Soins	155
Enseignement	133
Crèche communale	17
ASBL Sports et Loisirs	5
TOTAL	701

L'organisation des surveillances et garderies sont aujourd'hui un vrai défi dans les écoles. Vu la précarité des contrats proposés pour assurer ces postes, il est de plus en plus difficile de trouver (et de garder !) des candidats surveillants. L'objectif est de repenser cette fonction et de la valoriser davantage.

Nous continuerons aussi nos missions de collaboration ou de remise dans le monde du travail avec l'engagement régulier d'« articles 60 » (réinsertion de personnes éloignées du marché du travail) et de saisonniers mais aussi avec des partenariats via des employeurs d'ateliers de travail adapté.

Garantir la sécurité de nos concitoyens

Chaque personne a le droit de vivre en sécurité. L'actualité nous rappelle combien veiller au maintien et au respect de la sécurité est une condition indispensable à la vie en société. Prévention et répression sont donc indispensables. Nous saluons, à cet égard, le travail de nos policiers et de nos pompiers sur le terrain et nous poursuivons notre collaboration dans le travail difficile qu'ils accomplissent.

- Police

Nos policiers assurent les missions de base nécessaires au maintien d'un certain équilibre en société. Parmi celles-ci, soulignons le travail de quartier, l'accueil, les interventions, l'aide aux victimes, le maintien de l'ordre public ou encore les missions liées à la circulation routière.

Une des priorités est de donner les moyens à notre Zone de Police d'assurer la tranquillité publique et de garder une police de proximité.

Plusieurs projets ont d'ailleurs été menés à terme dans l'intérêt de nos concitoyens. C'est notamment le cas du dossier des caméras de surveillance avec leur installation dans les centres de Herve et de Battice. À présent qu'elles vont être installées et seront opérationnelles, nous allons pouvoir profiter de ce système pour garantir la sécurité de nos citoyens durant les diverses manifestations mais également tout au long de l'année. Ainsi, elles aideront au maintien de la tranquillité, à lutter contre les incivilités et à assurer plus de sécurité lors des organisations de grande ampleur.

Nous souhaitons renforcer les amendes administratives environnementales et renforcer la lutte contre les interventions de type 2 (vol simple, graffiti, dégradation de biens, tapage nocturne, ...). Nous prolongerons également les actions du gardien de la paix pour le renforcement du sentiment de sécurité du citoyen et de la lutte contre les délinquances environnementales.

Des aménagements au niveau de la mobilité ont été ou vont être mis en place pour protéger les piétons et les usagers faibles (trottoirs rue Haute, rue de Charneux, devant la maison de repos, le long de la N3,...). Durant cette mandature, nous continuerons à développer ce type d'aménagements. Notons également le projet de la liaison cyclo-piétonne de Bolland, projet subsidié, qui permettra aux citoyens de rejoindre Herve sans passer par la N627.

Par ailleurs, une attention particulière est portée à la sécurité des enfants et de leurs accompagnants aux abords des écoles. Pour lutter contre les dangers de la vitesse excessive, des radars préventifs ont aussi été placés.

Concernant les jeunes, des campagnes de prévention, d'information et de sensibilisation aux dangers de la route, liés à la problématique de l'usage d'alcool ou de drogues, continueront d'être organisées.

Les personnes plus fragilisées sont également concernées par la sécurité. Les cas de violence intrafamiliale, de l'utilisation de stupéfiants, d'assuétudes (alcool, tabac, drogues,...) ne doivent pas être ignorés et nous sommes attentifs à ces problématiques en mettant en place des actions de prévention, avec les services sociaux de la Ville et du CPAS.

Des partenariats locaux de prévention ont été mis en place dans plusieurs villages (Battice, Charneux, José et Herve Sud), ainsi qu'une cellule prévention de la Zone de Police pour donner des conseils aux habitants afin d'améliorer la sécurité de leur habitation. Nous continuerons à développer ces partenariats locaux de prévention dans les quartiers demandeurs.

- Zone de secours

Nous avons initié le projet de regroupement des casernes de Pompiers de Herve et de Battice avec la création d'une nouvelle caserne unique. Celle-ci pourra donc assurer l'avenir et en toutes circonstances le maintien d'une capacité d'intervention forte et de qualité de nos hommes du feu sur le Plateau de Herve.

Cette nouvelle caserne est un véritable défi. En parallèle, la réhabilitation des anciennes casernes de Herve et de Battice devra être repensée. Nous avons d'ores et déjà des pistes de projets afin de réaffecter ces dernières.

Nous devons plus que jamais soutenir nos pompiers volontaires qui méritent de travailler dans des conditions optimales. Nous continuerons à être attentifs au suivi des formations et aux besoins matériels d'intervention dans le but de privilégier la sécurité de nos hommes du feu. Une attention particulière sera également donnée au service des ambulances, qui permettra de couvrir le territoire de manière plus efficace et plus rapide.

Nous devons, toutefois, rester très attentifs à la gestion car nous arrivons à la fin de la période de lissage, c'est-à-dire la période de remise à niveau entre les différentes communes depuis l'installation de la Zone. L'enjeu sera de garder le même niveau de qualité d'intervention pour nos citoyens en gardant une intervention communale raisonnable au sein de la Zone de secours.

L'enseignement et l'éducation encore et toujours au cœur de nos priorités

L'école doit garder la tradition au service du progrès et rester fidèle à une conception exigeante et rigoureuse de l'enseignement.

L'enseignement communal à Herve, ce sont quelque 978 enfants dans l'enseignement primaire et 438 dans le maternel (chiffres de la rentrée 2018), répartis au sein des 8 établissements scolaires communaux.

Un enseignement de qualité rime avec des infrastructures scolaires entretenues, rénovées ou encore agrandies. De nombreux dossiers importants ont été réalisés lors de la mandature précédente. Aujourd'hui, d'autres dossiers sont en cours et doivent être poursuivis (Ecole de Grand-Rechain, Ecole de Chaineux – 2 dossiers, la salle de gymnastique La Bruyèretoise, l'extension de l'Ecole de José). Nous travaillons déjà à l'introduction de nouveaux dossiers via le Programme Prioritaire des Travaux (Sanitaires de l'Ecole de Battice, toiture et sanitaires de l'Ecole de Xhendelesse).

L'apprentissage des langues a été une priorité lors de la mandature précédente (mise en place de cours de néerlandais dès la 3^{ème} primaire ; mise en place de cours d'anglais à l'attention de tous les élèves de 6 à 12 ans ; mise en place du Guichet Langues). Nous entendons garder cette ligne de conduite. De plus, de nouveaux contacts seront pris afin de mettre en place des échanges linguistiques avec des écoles partenaires de la région flamande ou de la communauté germanophone. Cela contribuera à une meilleure familiarisation avec les langues étrangères, et ce dans une situation d'immersion authentique.

Le passeport citoyen mis en place depuis 2014 vise à acquérir un esprit d'ouverture sur le monde dans des domaines divers et variés tels que l'environnement, la santé, le Devoir de Mémoire, la diversité, le respect ... Ces domaines représentent des valeurs importantes qui seront régulièrement mises en avant à travers différentes initiatives.

Concernant l'environnement, le projet Zéro Watt continuera d'être proposé aux écoles et sera soutenu par le collège afin de conscientiser les enfants à la consommation énergétique.

Au niveau du Devoir de Mémoire, les écoles continueront d'être encouragées dans toute initiative visant à éveiller les enfants à mieux connaître notre Histoire et à honorer la mémoire des morts.

Concernant la santé, ne dit-on pas « bien dans son corps, bien dans sa tête » ? Après s'être concentré sur le bien-être à l'école par le biais de la lutte contre le harcèlement scolaire, une attention particulière sera accordée à la condition physique entre autres à travers la mobilité en toute sécurité (déplacement à pied aux abords des écoles, à vélo et donc la maîtrise de la conduite à vélo, du code de la route, etc.).

L'année scolaire 2017-2018 consacrée notamment à la lutte contre le harcèlement scolaire ne restera pas sans suite. Ainsi, il y aura chaque année une semaine commune à tous les établissements pour poursuivre la lutte contre ce fléau et conscientiser les élèves.

Depuis septembre 2018, la Ville a engagé un conseiller numérique dont la mission est d'aider les écoles communales à faire aboutir toute une série de projets numériques répondant aux besoins particuliers de chaque établissement. Cet engagement n'est pas limité dans le temps et entend répondre aux nombreux défis technologiques actuels et à venir (communication parents – école ; programmation ; site internet ; utilisation optimale des TBI, etc.).

Une classe inclusive a vu le jour à l'École de Grand-Rechain en septembre 2018 et est déjà un franc succès. L'objectif est de faire connaître ce système aux autres établissements afin d'envisager de nouvelles classes inclusives dans nos écoles communales.

L'organisation des surveillances et garderies sont aujourd'hui un vrai défi dans les écoles. Vu la précarité des contrats proposés pour assurer ces postes, il est de plus en plus difficile de trouver (et de garder !) des candidats surveillants. L'objectif est de repenser cette fonction et de la valoriser davantage.

Nous continuerons de soutenir le conseil communal des enfants et de donner suite à un maximum de projets proposés et votés par les jeunes conseillers.

Enfin, nous souhaitons maintenir les relations et collaborations qui existent avec les écoles libres (primaires et secondaires) et de la Fédération Wallonie-Bruxelles de l'entité. L'importance du réseau scolaire de notre commune est une réelle richesse.

- Petite enfance

Depuis 2015, une attention toute particulière a été accordée à l'accueil des bébés au sein de la commune. La Réception des Jeunes Parents est un moment de rencontre citoyenne lors duquel les parents peuvent partager leurs préoccupations et suggestions. Cet évènement permet d'associer différents services de l'Administration comme le commerce (prime de naissance) ou l'environnement (arbre de l'année). Les parents reçoivent aussi un livret complet « Et que fait-on maintenant ? » sur les activités proposées aux enfants dans la commune (mouvements de jeunesse, activités sportives, culturelle, artistiques,...). Nous continuerons cette démarche de rencontre citoyenne.

Lors de la mandature passée, une attention particulière a également été accordée à l'augmentation des places d'accueil sur la commune (5^{ème} service de la Crèche Communale *Les Canaillous* permettant d'accueillir 60 bébés temps plein; les deux co-accueils *Les Lutins du Parc* rue de la Station) ainsi qu'à la valorisation des subsides octroyés aux accueillantes. La poursuite des efforts dans ce domaine se situera à présent dans une aide aux parents cherchant des places disponibles pour leur bébé.

Renforcer la solidarité pour tous

Chacun doit être soutenu face aux aléas de la vie. Au vu de l'évolution de nos sociétés et aux besoins de plus en plus importants des familles, il nous semble indispensable de pouvoir offrir, au cœur de notre ville, un soutien à nos populations au travers de services sociaux de qualité. Nous devons aussi apporter une réponse optimale aux défis du vieillissement de la population et du logement.

Les collaborations entre services doivent continuer à être développées et les synergies entre les différentes structures sociales de la commune doivent être poursuivies (Ville, CPAS, associations diverses,...). En effet, les demandes du CPAS sont entendues par la Ville et nous garantissons la poursuite d'un bon financement pour le CPAS.

Suite au regroupement des services sociaux dans le nouveau pôle social, nous allons rénover les anciens bureaux du CPAS en deux logements d'insertion. Un immeuble de 7 appartements pour personnes à mobilité réduite sera également construit Avenue Dewandre.

Nous soutiendrons la création d'une journée santé et mènerons des actions de sensibilisations auprès des publics plus fragilisés lors des plans de grand froid et de canicule. Nous continuerons également à organiser des campagnes de prévention et de lutte contre les assuétudes à destination des jeunes et nous apporterons notre soutien aux initiatives et structures permettant le maintien à domicile dans les meilleures conditions possibles.

L'accueil et l'intégration des personnes souffrant d'un handicap doivent aussi occuper une place importante dans la manière dont nous voulons développer notre commune. Nous poursuivrons nos collaborations et démarches participatives avec le Conseil Communal Consultatif des Aînés et de la Personne Handicapée et l'organisation du salon Herve's Handifférence afin d'améliorer encore un peu plus l'inclusion des personnes porteuses d'un handicap. Nous souhaitons aussi veiller à un meilleur respect des parkings réservés aux personnes souffrant d'un handicap et améliorer l'accessibilité des bâtiments publics.

Dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale, nous continuerons les projets en cours en y intégrant de nouveaux projets culturels et à vocation sociale. Nous souhaitons aussi développer un nouveau potager solidaire.

En collaboration avec Logivesdre, nous souhaitons améliorer le bâti des logements sociaux dans notre commune. Nous avons aussi mis en place l'Agence Immobilière Sociale qui offre de nombreux avantages pour les locataires et les propriétaires. Nous continuerons de la faire évoluer.

Maintien d'un lien social pour les aînés

Le vieillissement de la population, l'évolution démographique et la prise en charge de nos aînés toujours plus nombreux représentent de véritables défis à l'heure actuelle. Nous devons donc veiller à leur apporter les soins nécessaires mais également à développer des services qui pourront répondre à leurs besoins.

Au niveau du logement, la maison de repos a été agrandie et une réflexion sera faite pour augmenter encore le nombre de chambres à un lit. Nous avons également le projet de créer une résidence service permettant d'accueillir des personnes âgées tout en bénéficiant des services proposés par la maison de repos.

Nous voulons aussi permettre aux seniors de maintenir un lien social fort et actif. C'est pourquoi nous nous engageons à les associer pleinement à la vie culturelle, sportive et associative de la commune.

Dans ce cadre, plusieurs projets ont été mis sur pied : la mise en place du Conseil Communal Consultatif des Aînés et de la Personne Handicapé, l'organisation d'activités intergénérationnelles et de formations à destination des aînés, organisation des Journées Fleuries,...

Nous souhaitons continuer le développement d'activités à destination des seniors via l'organisation de l'événement « Journée des seniors », de l'extension du système de taxis services ou de navettes permettant à la population d'être plus autonome ou encore par la création d'un service communal du temps libre pour encourager le bénévolat.

Une attention particulière sera portée à la pratique sportive douce et adaptée pour chacun.

Coopération internationale

La Ville de Herve est engagée dans un programme de Coopération Internationale Communale financé par l'Etat Fédéral (DGD) et géré par l'Union des Villes et des Communes de Wallonie.

Ce partenariat avec la commune de Ngaliema (Kinshasa, Congo) permet de renforcer les capacités des institutions locales en matière d'Etat civil et de Population. Nous avons notamment construit une salle polyvalente et deux bureaux de quartiers.

Tant que le financement est garanti, nous souhaitons poursuivre ce partenariat.

Nos associations au cœur de nos villages

- L'associatif et la culture

Nous ne soulignerons jamais assez le travail et le dévouement des hommes et des femmes, de jeunes et moins jeunes, issus de tous les villages, de tout milieu et de tout horizon, qui consacrent une partie de leur temps aux associations de notre commune : les comités des fêtes, les jeunesses villageoises, les mouvements de jeunesses, les comités de parents des écoles tous réseaux confondus, les troupes de théâtre, les chorales, les clubs sportifs, les associations culturelles, sociales et diverses,...

Notre commune a la chance de disposer d'un réseau associatif particulièrement dense et actif et qui contribue largement à la vie et à l'animation de nos localités. Mais la mise en place, la promotion et l'organisation d'activités ne sont pas toujours aisées. C'est pourquoi, nous continuerons à soutenir les membres de ces clubs et associations ainsi que le travail de leurs bénévoles tant du point de vue administratif que logistique ou promotionnel via :

- ✓ La poursuite du programme pluriannuel d'achat de matériel mis à disposition des comités.
- ✓ Des séances de formations pour les membres de nos ASBL.
- ✓ La modernisation de l'Espace Georges Dechamps (pupitre d'éclairage, remplacement des sièges de la salle de spectacle, rénovation de l'espace café...).
- ✓ Les outils de communication (Ecrans LED et LCD, site, facebook...).

Le soutien passe également par le maintien d'infrastructures villageoises propres, conviviales et accessibles. Les gestionnaires des salles communales contribuent largement au bon fonctionnement de ces bâtiments. Il importe dès lors que ceux-ci puissent être aidés dans la réalisation des différentes tâches liées à la gestion des salles et dont le travail s'avère parfois compliqué. Nous mettrons à jour les règlements des salles communales et du prêt de matériel ainsi que le mémento de l'organisateur devenu un outil de référence dans le monde associatif.

Nous devons pérenniser les différentes initiatives déjà développées au sein de la Ville de Herve et continuer à apporter notre soutien aux associations actives et organes représentatifs dans le domaine culturel, tout en favorisant les conditions d'accès à la culture à un maximum de citoyens.

La Ville de Herve est organisatrice et créatrice d'événements grâce aux diverses manifestations mises en place dans nos écoles, pour nos aînés et pour les citoyens en général : « Herve, ses plaisirs divers et gourmands », les apéros citoyens au cœur de nos villages, le week-end des créateurs, le City Trail, l'apéro convivial de l'année nouvelle,...

Nous continuerons également à organiser les activités de théâtre à l'école afin d'ouvrir les jeunes à culture et sensibiliser les élèves et les enseignants sur des sujets d'actualité et des problématiques plus spécifiques, et nous poursuivrons et développerons les partenariats avec les communes voisines (dans le même esprit que l'UCTL).

Nous inscrirons le projet de rénovation de l'ancienne chapelle du Collège Marie-Thérèse en un « Espace multi-fonctionnel » permettant des expositions, des concerts, des réceptions ... et ainsi encourager nos artistes locaux à se promouvoir.

Nous maintiendrons le remplacement régulier de nos illuminations de fêtes de fin d'année dans nos villages et nous mettrons en place un parcours des crèches dans les différents quartiers du centre de Herve avec la collaboration des citoyens.

- La jeunesse

Les jeunes, c'est le présent mais c'est surtout l'avenir. La commune et ses habitants ont besoin de leur enthousiasme, de leur créativité, de leurs rêves, de leur dynamisme et parfois aussi de leur insouciance.

Notre commune a la chance de pouvoir compter sur de nombreux mouvements de jeunesse dont les valeurs sociales et d'intégration ne sont plus à démontrer. Dans ce cadre, nous souhaitons développer une opération « Place aux ados » et renforcer les échanges et les collaborations entre les organisations de jeunesse, la Maison des Jeunes et les autres acteurs de la vie culturelle, sportive et associative de la commune.

- La pratique du sport

L'activité physique, sous toutes ses formes, est un vecteur de santé publique. Le sport est également un vecteur d'éducation de valeurs et d'échanges multiculturels.

Notre commune dispose de nombreuses infrastructures sportives (piste d'athlétisme, salles, piscine, hall omnisport, terrains de football,...) qui ont été améliorées grâce aux investissements effectués (rénovation du parquet du hall sportif de Herve, réfection de la piste d'athlétisme de Herve, amélioration de l'isolation de la piscine par le placement de châssis et fenêtres triple vitrage,...).

La couverture des gradins de la piste d'athlétisme et la création de deux terrains synthétiques sont également des projets en cours. Ces derniers seront mis à disposition des clubs de football de l'entité en période hivernale. Nous étudierons aussi l'installation d'un skate park (en fonction des subsides, permis et autorisations).

Les bienfaits du sport, tant sur le plan physique que psychologique, ne sont plus à démontrer. Il nous importe donc de donner à nos enfants le goût du sport et de l'effort physique. C'est pourquoi, nous continuerons notre système de chèque sport pour tous les enfants entre 5 et 16 ans.

Dans ce cadre, nous entendons aussi poursuivre et encourager l'organisation des diverses manifestations : la Fête du Sport, les journées du fair-play, le City-trail, le Mérite sportif,... et nous maintenons notre soutien aux grands événements sportifs ayant lieu sur le territoire communal (Flèche ardennaise, les 4 Cimes du Pays de Herve, Trophées des Foulées,...).

Soutien à nos commerces et nos entreprises

L'activité d'une Ville se mesure également via son tissu économique et commercial. Si nous comptons différentes zones d'activité économique sur notre territoire communal, avec des entreprises de pointe et dont le développement nous réjouit, il importe également de soutenir le commerce local qui permet à nos centres de vivre et de créer du lien entre les habitants, mais aussi avec nos indépendants et nos artisans.

Des zones bleues ont été mises en place afin de faciliter l'accès aux commerces. Dans cette continuité, nous souhaitons intensifier la valorisation des atouts de nos commerces de proximité, de nos producteurs locaux et de nos produits du terroir. Nous continuerons aussi à soutenir et développer le marché hebdomadaire, à amplifier l'action des chèques commerces, et nous souhaitons créer un Mémento du Commerçant.

Le commerce actuel étant de plus en plus influencé par l'économie numérique, nous soutiendrons les différents acteurs économiques dans les révolutions technologiques.

Pour que nos commerces locaux fonctionnent bien, il faut aussi que nos centres soient attrayants et agréables. La réalisation du projet du « Site Chapelier » permettra d'augmenter cette attractivité commerciale.

Le commerce équitable prend, lui aussi, une dimension importante. Nous soutiendrons cette évolution en accompagnant les artisans et producteurs locaux investis et engagés pour valoriser ce type de commerce.

Valoriser nos atouts touristiques

Nous avons la chance d'habiter dans une région riche de traditions et reconnue pour son paysage rural d'exception. Ce patrimoine constitue un atout majeur de promotion pour le Pays de Herve. L'ancienne gare de Herve accueille d'ailleurs la Maison du Tourisme du Pays de Herve, composée de 11 communes, ouverte plus de 300 jours par an. La collaboration avec la Ville de Herve permet ainsi aux touristes et visiteurs de découvrir notre belle région.

Dans cette même optique, la ligne 38 a été aménagée pour la rendre plus propre, plus accessible et plus belle ; des rallyes ludiques sont organisés à la découverte du centre de Herve ; le balisage de route d'Artagnan a été réalisé ; organisation également de la Balade cyclo-gourmande et mise en place du GR 563 – Boucle du Pays de Herve.

À l'initiative de la Maison du Tourisme, nous réfléchissons à un balisage et un projet global de signalisation de la ligne 38. Nous souhaitons également installer un trail permanent et développer un réseau de points nœuds.

Un de nos projets phares est celui de la création d'une tour panoramique sur le site du Fort de Battice, en partenariat avec le Commissariat Général du Tourisme de la Région Wallonne. Il s'agit d'un projet porteur pour le renforcement de l'attrait touristique de notre région et la perpétuation du Devoir de Mémoire. En effet, le Fort de Battice est un symbole de notre région que nous devons mettre en évidence. C'est une mémoire vivante des soldats tombés au combat et un vestige de notre passé.

Par la même occasion, il s'agit de promouvoir le tourisme doux via la ligne 38, complètement réaménagée. Cela permet également de faire découvrir notre magnifique paysage à travers les différentes balades passant dans nos villages.

Nous continuerons à faire rayonner l'image de Herve grâce à notre soutien pour l'organisation de la traditionnelle Cavalcade, qui nous donne une certaine visibilité au niveau local mais également au-delà de nos frontières ; sans oublier nos deux jumelages : le jumelage « Herve – Vacqueyras » et le jumelage « Battice – Forges-les-Eaux » qui a fêté son 50^{ème} anniversaire.

La participation citoyenne

La participation est vue comme un outil de renforcement de la démocratie, complément du système de démocratie représentative que nous connaissons. C'est un moyen d'amélioration de la gestion locale, par l'information et la sensibilisation des habitants, la connaissance du contexte local, la mobilisation des forces vives et l'adhésion des citoyens à l'action publique.

Elle vise un objectif social : remobiliser les habitants, recréer du lien, ouvrir des espaces de rencontre et d'échanges.

Des procédés de participation des citoyens sont mis en place dans les matières les plus diverses : culture, environnement, jeunesse, sport, logements, troisième âge, développement durable et mobilité.

Nous continuerons le travail réalisé par la CCATM (Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité), le CCCAPH (Conseil Communal Consultatif des Aînés et de la Personne Handicapée), la CCCD (Commission Consultative de la Coopération au Développement),... ainsi que la réception des jeunes parents, l'apéro convivial, les réunions avec les commerçants, la coopérative énergie Bocagen, le week-end Wallonie Bienvenue, les applications Herve en poche et Fluicity, ou encore ARVIA.

Nous envisageons également une coopération active des citoyens. Il faudra en trouver la formule, le mode de fonctionnement, le plus approprié et le plus efficace, pour les citoyens et pour la Ville.

L'enjeu environnemental

Nous sommes bien conscients de la chance que nous avons de vivre dans notre région, au cœur du Pays de Herve, dans un cadre rural qui nous offre une qualité de vie incontestable. Cet environnement privilégié, nous devons en prendre soin et le préserver. Nous nous engageons pleinement dans cette voie à travers la mise en place d'une série d'actions concrètes.

La Semaine de l'Environnement est notamment mise en place afin d'organiser des activités diverses de sensibilisation, de prévention et des opérations de nettoyage, et crée des collaborations avec les écoles et mouvements de jeunesse. Nous continuerons dans cette voie en maintenant son organisation.

Une attention particulière est également portée à la plantation et à l'entretien des espaces fleuris au cœur de nos villages, ainsi qu'au renforcement de l'équipe propreté au sein des services de la Ville. Ainsi, nous veillons à l'entretien des chemins, des haies, des sentiers et des espaces communaux de convivialité.

Nous souhaitons poursuivre et accentuer la lutte contre les pollueurs par le respect du Règlement Général de Police et le renforcement des contrôles sur les dépôts sauvages, qui sera facilité par l'installation de caméras mobiles. Le gardien de la paix continuera aussi ses actions de sensibilisation et d'information, en collaboration avec la Police, concernant les infractions environnementales et les déchets.

Il est nécessaire de continuer à pratiquer minutieusement le tri des déchets et la réutilisation. En effet, il faut continuer à limiter le tonnage global de nos déchets via la bonne utilisation des nombreux outils de collecte, la réutilisation et l'attention particulière aux emballages et suremballages lors des achats, afin de continuer à maîtriser le coût de la gestion des déchets.

L'aménagement et la redynamisation du Parc Detry seront par ailleurs repensés en collaboration avec les citoyens.

La transition énergétique

Nous avons fait le choix de nous inscrire pleinement en faveur du développement durable et de la diminution de l'empreinte énergétique de notre Ville. Le développement durable est, en effet, un enjeu majeur de ce 21^{ème} siècle.

En tant que pouvoir local, nous devons être acteur et catalyseur de cette transition énergétique à travers des actions de sensibilisation, d'information, de formation, d'assistance et de conseil aux acteurs locaux.

Nous avons mis en place un Plan d'Action d'Énergie Durable, plan ambitieux qui a pour objectif la réduction des consommations énergétiques et par là, des émissions de CO₂. Ce plan s'adresse autant à l'administration communale et CPAS qu'aux citoyens ou entreprises.

La consommation énergétique de nos bâtiments communaux, grâce aux investissements effectués au cours des dernières années, a diminué de 35% et nous continuerons dans ce sens. Plusieurs projets sont à l'étude : l'installation d'une structure équipée de capteurs photovoltaïques sur l'ancien site de l'abattoir, un système de récupérations d'eau aux Six Fontaines pour le CPAS, le placement d'une borne de rechargement pour véhicules électriques à proximité de la Maison du Tourisme, la rénovation énergétique de la piscine de Herve,...

La Ville a déjà investi dans un premier véhicule équipé au CNG et souhaite développer la mobilité durable en achetant un second véhicule. Une station de rechargement CNG a également été installée et nous sensibiliserons le CPAS afin que les nouveaux véhicules soient équipés en CNG.

Le Pays de Herve et sa ruralité

Bien que frappée par plusieurs crises, l'agriculture joue encore un rôle capital dans l'économie de notre région. Le secteur agro-alimentaire constitue un potentiel de développement économique important pour le Pays de Herve. Notre souhait est de nous engager pour soutenir notre ruralité et nos producteurs locaux.

Nous apportons notre soutien au Marché aux bestiaux de Battice et à toutes les organisations agricoles de notre commune, au service de remplacement agricole, aux agriculteurs locaux via, notamment, la collecte des pneus, le mérite agricole... et nous soutenons évidemment la Foire agricole de Herve-Battice, foire que nous comptons pérenniser sur notre territoire.

Nous veillons également à soutenir les activités présentes mais aussi la diversification agricole dans les fermes (tourisme rural, ferme pédagogique, ferme gastronomique, gîte à la ferme,...).

En effet, nous comptons amplifier les contacts entre agriculteurs et citoyens, et nous souhaitons d'ailleurs aider les artisans et les producteurs locaux à travers notamment la préparation de plats communautaires ou pour fournir nos collectivités.

Une vision globale et cohérente du développement territorial

Nous devons relever le défi du développement de notre territoire communal, de son avenir urbanistique et de la demande croissante d'habitat tout en préservant la spécificité de notre commune au cœur du Pays de Herve.

Nous voulons redynamiser le centre de Herve en y ramenant de l'activité commerciale mais aussi des espaces de rencontre et de l'habitat. Ceci passera par l'aménagement du Site Chapelier en commerces, logements, parking et espaces verts et de convivialité.

Plusieurs réflexions sont également en cours concernant le futur aménagement du centre de Battice, après le déménagement de la caserne des pompiers, et concernant la réaffectation du site de l'ancienne école maternelle de Charneux.

La mobilité constitue un autre élément important d'une vision globale du développement territorial. C'est pourquoi nous avons mis en place une Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM) pour associer la population aux décisions, et nous souhaitons mettre en place un plan communal de mobilité. Celui-ci est un enjeu majeur pour assurer un développement harmonieux de notre belle commune et essayer d'assurer la fluidité du trafic.

Une vision globale de l'aménagement est une véritable nécessité qu'il s'agisse du développement de chacune des entités ou de la mise en place d'interactions entre différents sites à revitaliser. Dans ce cadre, notons l'assainissement et le réaménagement du site de l'ancien abattoir, l'aménagement de la Place Marie-Thérèse et la finalisation du dossier « Ann-Sophie Charlier ».

La politique d'urbanisme que nous mettrons en place est en continuité avec le travail déjà effectué. En effet, les projets personnels des citoyens nécessitent beaucoup d'énergie et d'investissements sur le plan financier mais aussi sur le plan personnel. C'est pourquoi nous avons amélioré les délais de traitement des demandes de permis d'urbanisme.

Une bonne gestion de l'urbanisme, c'est aussi veiller aux règles et réglementations en vigueur, notamment l'adaptation du service face à la nouvelle législation du Code de Développement Territorial (CoDT). Cela demande impartialité et rigueur ainsi qu'une collaboration entre les différents services communaux.

Investir dans nos villages

- Travaux et réaménagements

La commune de Herve comptabilise 240 kilomètres de voiries, rues et chemins à entretenir. À ces chantiers, s'ajoutent également l'entretien de notre patrimoine communal (écoles, bâtiments, salles villageoises,...) mais aussi celui des espaces verts, des cimetières, des haies, des ruisseaux, des avaloirs et des égouttages.

L'entretien de ces voiries fait partie de nos priorités, avec une attention particulière pour le déneigement de nos routes. Un logiciel de gestion de travaux a également été mis en place afin de prioriser les chantiers.

Les diverses tâches sont planifiées annuellement (curage des avaloirs, fauchage le long des routes,...) et un système de géolocalisation des véhicules a été installé.

D'importants travaux de réfection et d'égouttage ont été réalisés ou sont en cours de réalisation (rue Haute, rue de Charneux, rue du Vieux Tiège, rues du centre de José, Beauvallon), ainsi que des travaux de réaménagement comme la Maison communale de Battice ou la Place Marie-Thérèse.

D'autres projets vont également voir le jour. C'est le cas notamment de la réfection de la rue Denis et de la Place Lecomte à Herve, de la rue Albert Leclercqs et de la rue Vieux Comptoir à Xhendelesse, la création d'un bassin d'orage à Chaineux, des travaux d'égouttage à Chaineux et rue Nicolas Hardy à Xhendelesse.

Nous veillons en outre à la sécurisation de la N627 au niveau de la traversée de Julémont et nous portons une attention particulière sur l'état de nos trottoirs.

- Multiplier les espaces de jeux et de convivialité

Nous avons investi dans les plaines de jeux (nouvelle plaine dans les villages de José et de Bruyères ; nouveaux modules et réaménagement des plaines de Herve, Julémont et Renouprez à Charneux) et nous continuerons dans cette optique pour permettre aux enfants de s'épanouir en toute sécurité.

Nous continuerons sur cette voie en assurant l'entretien des plaines existantes et en aménageant notamment des terrains de pétanque dans les villages demandeurs. La convivialité au cœur de nos villages reste pour nous une priorité.

- Cimetières : une gestion mais aussi un patrimoine

La bonne tenue des cimetières fait aussi partie de l'image de marque de la commune. Les citoyens sont, à juste titre, sensibles à la mémoire de leurs défunts. C'est pourquoi, nous avons mené une réflexion globale sur l'organisation de nos cimetières afin d'y apporter des aménagements qui intègrent les nouveaux modes de sépultures mais également afin d'y développer des espaces de recueillement paisibles et apaisants.

L'entretien et la propreté de nos cimetières sont souvent cités en exemple grâce au travail des fossoyeurs et grâce aux investissements réalisés (rénovation de la voie centrale de la placette et création d'une parcelle aux étoiles à Herve, aménagement d'une aire de dispersion à Bolland, rénovation des murs des cimetières de José, Bruyères et Charneux, création d'ossuaires dans tous les cimetières,...).

Nous souhaitons également installer des bancs et créer des espaces arborés dans tous nos cimetières.

Devoir de mémoire et citoyenneté

Au regard des conflits et tensions actuels sur la scène internationale et nationale, l'Histoire constitue un témoignage constant pour les générations actuelles et celles à venir. Il est donc indispensable de transmettre les enseignements du passé et de perpétuer le souvenir de ceux qui se sont battus pour notre liberté, pour la paix et la démocratie. En effet, il est important de rappeler le devoir de mémoire aux jeunes générations afin de combattre la guerre et le terrorisme malheureusement toujours d'actualité.

Dans ce cadre, plusieurs voyages de mémoire intergénérationnels ont été organisés (Auschwitz, Verdun et Ypres) et plusieurs expositions ont vu le jour : l'exposition « Triangle Rouge » en collaboration avec les Territoires de la Mémoire ; l'exposition « Herve, contrée paisible martyrisée en 1914 » en collaboration avec la Société d'Histoire et d'Archéologie du Plateau de Herve ; l'exposition et la brochure « 100 ans de l'Armistice » en collaboration avec ARVIA et la SHAPH.

Nous nous engageons également à organiser des expositions et des commémorations pour le 75^{ème} anniversaire de la libération et de la fin de la guerre 40-45 en 2019 et 2020, et à mettre en valeur nos monuments et le Fort de Battice. C'est donc naturellement que le 5^{ème} Voyage du Souvenir 2019 sera organisé en Normandie, à la découverte des terres foulées par nos libérateurs.

Moderniser les cultes

Le groupe HDM entend suivre de près l'évolution du projet pilote, objectif 2020 pour nos édifices culturels, en parfaite collaboration avec l'évêché et l'unité pastorale.

Création d'une ville connectée et intelligente

Ville intelligente, numérique, connectée... ces divers qualificatifs font tous référence au modèle de la smart city, celui d'une ville répondant au double objectif de satisfaire les nouveaux besoins des citoyens connectés en mettant à leur disposition des services adaptés, et de rendre la Ville de Herve plus agréable.

La smart city se base donc sur le citoyen, devenu partie intégrante du système d'information par la connexion permanente aux services de la ville via par exemple l'E-guichet, l'application mobile « Herve en poche », ...

Construire une ville intelligente ne consiste pas uniquement à acquérir de nouvelles solutions technologiques : pour être intelligente, la ville numérique ou connectée doit également et avant tout être sécurisée, respectueuse de la vie privée et de la protection des données.

Le groupe HDM souhaite également mettre en place :

- ✓ Un Espace Public Numérique (EPN) qui sera un lieu de découverte de la culture numérique sous forme conviviale et une structure de proximité ouverte à tous. Il proposera un programme d'initiation et d'accompagnement aux Technologies de l'Information et la Communication (TIC) : informatique, bureautique, internet, tablettes, Smartphones,...
- ✓ Le projet Coder DOJO : il s'agit d'ateliers gratuits pour les jeunes de 7 à 18 ans qui ont envie d'exprimer leur créativité en développant par exemple un jeu vidéo ou un site web ou ont simplement envie de découvrir le codage numérique.
- ✓ Des capteurs pour la gestion et le suivi de la consommation énergétique des bâtiments publics. Cela permettra de démontrer la plus-value offerte par la technologie pour améliorer le bien être des citoyens dans le contexte d'une Smart City, grâce à des objets connectés.
- ✓ Une expérience pilote « Smart city » sur le Site Chapelier
- ✓ La modernisation du site internet en étant attentif aux nouvelles technologies afin de répondre aux défis de communication actuels. Ce lifting passera également par une nouvelle image de la Ville de Herve et par l'actualisation du logo.
- ✓ L'installation d'un système WIFI gratuit dans certains espaces publics
- ✓ L'extension de réseaux d'éclairages intelligents.

Conclusion

Cette déclaration de politique générale fait un état des lieux des différentes actions que nous souhaitons mettre en place durant les six prochaines années en impliquant les diverses forces vives herviennes.

Il s'agit d'un projet en continuité avec la législature précédente qui s'appuie sur une vision réaliste de la situation actuelle. Nous devons avancer comme nous l'avons fait jusqu'à présent, toujours dans le respect de chacun.

Nous avons des bases solides pour mener à bien nos actions et continuerons sur cette voie.

« L'avenir ne se prévoit pas, il se prépare. » Maurice Blondel

« La règle d'or de la conduite est la tolérance mutuelle, car nous ne penserons jamais tous de la même façon, nous ne verrons qu'une partie de la vérité et sous des angles différents. » Gandhi